

	Unité(s)		Date de création	Date de modification
	Pédiatrie et Réanimation Néonatale CRTLA	8885	23/01/2014	24/01/2014 par sabine VARIN Encadrante
	Service de Pédiatrie Néonatale et Réanimation			
Procédures pour les 1^{er} rendez-vous au Centre de Référence des Troubles du langage et des Apprentissages				
Nom(s)	Aurélié GREGOIRE		Adjoint administratif	

- ▶ **Demander le département des parents, si hors 76 orienter les parents vers les centres concernés.**
- ▶ Bien préciser que les parents **recevront un courrier précisant la réception de leur dossier** (ceci peut demander du temps car le dossier est étudié avant par un médecin)
- ▶ **Il est impératif de les informer** du délai d'attente (environ 10 mois).

Pièces à fournir pour les 1^{er} rendez-vous au Centre de Référence des Troubles du langage et des Apprentissages

- **Courrier des parents** où sont mentionnés :
 - ✗ *NOM des parents, coordonnées téléphoniques et postales ;*
 - ✗ *NOM, Prénom et date de naissance de l'enfant ;*
 - ✗ *Raisons de la demande ;*
 - ✗ *Résumé du développement de l'enfant ;*
 - ✗ *Résumé du comportement de l'enfant au domicile et à l'extérieur.*
- **Courrier de la personne qui oriente l'enfant** vers le Centre de Référence des Troubles du langage et des Apprentissages ;
- **Courrier de l'enseignante** avec la photocopie du dernier bulletin d'évaluation ;
- **PHOTOCOPIES des comptes-rendus des différents bilans** effectués (orthophonique, orthoptiste, psychologique, psychomoteur).

DOSSIER COMPLET A ENVOYER A L'ADRESSE SUIVANTE :

Référente CRTLA - Gestion RDV 1^{ère} fois
Centre de Référence des Troubles du langage et des Apprentissages (CRTLA)
PME - Hôpital Charles Nicolle - 1 rue de Germont
76031 ROUEN Cedex
☎ 02.32.88.56.93 ou 02-32-88-89-90 poste 61522